

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, on n'a jamais eu l'intention d'attendre. Au contraire, on a agi... 133 000 jobs à Montréal depuis trois ans, 133 000, on a agi! Le taux de chômage est passé de 10.6 à 9.6 p. 100, monsieur le Président. On a agi.

Des voix: Bravo!

M. de Cotret: Ceux qui n'agissent pas, ce sont les gens de l'autre côté qui bloquent le projet de loi C-22, qui bloquent l'injection de 700 millions de dollars de capital nouveau à Montréal, qui bloquent la création de 1 300 nouveaux «jobs». Travaillez donc avec vos collègues de l'autre Chambre pour faire adopter le projet de loi et faire hausser le chiffre de 133 000.

M. Rossi: C'est toujours la même excuse! C-22! A part ça, zéro dans l'est, rien!

* * *

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LE RAPPORT PICHETTE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre de l'Expansion industrielle régionale...

[Traduction]

M. Murphy: Du calme là-bas!

Une voix: La ferme!

M. Rossi: Fermez-là vous-même.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Les députés des deux côtés ont la bonne idée. Le député d'Ottawa-Centre a la parole.

[Français]

M. Cassidy: Le ministre est-il conscient du fait qu'il reste 22 000 chômeurs dans l'est de Montréal? Le gouvernement est-il prêt à agir en suivant les recommandations du rapport Pichette? Ce que les gens de l'est de Montréal voudraient savoir, c'est quand le gouvernement va agir suite à ce rapport afin d'aider à réduire le chômage qui existe dans cette région.

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, on est très conscient des problèmes qui existent dans l'est de Montréal. C'est un problème qui existe depuis plusieurs années. Les recommandations du rapport Pichette sont à mon ministère à l'heure actuelle, et j'espère être capable de donner une réponse à ces recommandations-là dans les plus brefs délais possible.

L'URGENCE DE LA SITUATION

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Le gouvernement est au pouvoir depuis plusieurs années aussi. Donc, le gouvernement a eu la chance de réagir aux problèmes qui existent pour la

Questions orales

relance économique de l'est de Montréal depuis ces derniers trois ans. Le ministre peut-il expliquer comment il se fait que depuis maintenant 10 mois, depuis la publication du rapport Picard, qui touchait l'avenir économique de toute la région de Montréal, qu'on ait agi seulement sur certains aspects de ce rapport-là, et maintenant le ministre promet de donner une réponse, d'agir dans les plus brefs délais? Quels sont les plus brefs délais, et pourquoi le gouvernement n'est-il pas capable d'agir dès maintenant?

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, mon honorable collègue avait raison de souligner qu'on a déjà agi sur plusieurs des recommandations qui étaient contenues dans le rapport Picard. On est en train d'agir sur plusieurs autres et on va donner une réponse complète au rapport Picard au cours des jours qui vont venir.

Pour ce qui est de notre préoccupation pour la grande région métropolitaine de Montréal, j'ai mentionné tout à l'heure la création de 133 000 nouveaux emplois. On peut parler d'une augmentation de 32 p. 100 dans la vente au détail. On peut parler d'une augmentation importante dans les mises en chantier dans la région de Montréal, et sur le plan domestique et sur le plan industriel. On peut parler de la construction, des permis de construire, monsieur le Président. La région de Montréal se porte beaucoup mieux aujourd'hui qu'elle ne se portait au début du gouvernement conservateur.

* * *

[Traduction]

L'APICULTURE

LES PRODUCTEURS DE MIEL—ON DEMANDE UNE INDEMNISATION POUR LES VENTES PERDUES

M. Jack Scowen (Mackenzie): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Ses services ont empêché la vente de miel aux États-Unis en prenant tellement de temps pour faire les tests que certaines ventes ont été annulées. Quand les producteurs de miel peuvent-ils espérer se faire indemniser pour les ventes perdues? Le gouvernement du Canada va-t-il acheter le miel de ces producteurs, les aider à remplacer le matériel et supporter toutes les autres conséquences de cette initiative qui coûtera 100 millions, d'après mes estimations?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, j'apprécie l'intérêt soutenu que mon collègue manifeste à l'égard des producteurs de miel. Le Canada n'empêche pas les ventes aux États-Unis. Le problème, c'est que les États-Unis n'acceptent pas notre produit pour le moment. Avec l'aide des producteurs, des provinces et de nos homologues américains, nous essayons d'élaborer un plan qui nous permette d'assurer l'accès aux produits canadiens du marché américain.